

103^e Congrès AET

1^{er} juin 2023 A Luçon (85) -

PROGRAMME

Lieu : théâtre municipal « Le Millandy », 9 rue de l'Hôtel de Ville, 85400 Luçon (confer plan)

Stationnements véhicules : parking Leclerc (100 places publiques et gratuites seront réservées aux AET), rue Pierre Forget (près de la cathédrale) à 4 minutes à pied de la rue de l'Hôtel de Ville.

Activités :

- 08 h 45 – 09 h 30 : accueil, salle des fêtes, 14 rue de l'Hôtel de Ville (50 mètres du théâtre municipal) ; café-brioche, remise des dossiers.
- 09 h 45 – 12 h 15 : assemblée générale extraordinaire suivie de l'assemblée générale ordinaire : théâtre municipal « Le Millandy », 9 rue de l'Hôtel de Ville.
- 10 h 15 – 12 h 15 (non-congressistes) : visite guidée de la ville (uniquement sur réservations). Rassemblement devant la salle des fêtes.
- 12 h 30 – 14 h 15 : déjeuner vendéen, Espace Plaisance, plaine du Sourdy (4 minutes (2,2 Km) en voiture depuis le parking Leclerc (penser au covoiturage, un fléchage sera mis en place).
- 14 h 30 – 16 h 00 : conférence, le thème sera précisé ultérieurement (tous participants)
- 16 h 15 – 17 h 15 : messe en mémoire de nos camarades morts pour la France, en présence de Monseigneur Jacolin, évêque de Luçon, à la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, 16 Place du Général Leclerc.
- 17 h 30 – 17 h 45 : défilé (1km) sécurisé par les services municipaux, en lien avec d'autres associations patriotiques, depuis la cathédrale jusqu'au monument aux morts (rue Saint Mathurin). Porte-drapeau AET : Jean-Pierre Goutorbe, ancien administrateur national.
- 18 h 00 – 18 h 30 : cérémonie et dépôt de gerbes au monument aux morts.
- 18 h 30 – 19 h 30 : pot offert par la municipalité dans les Jardins Dumaine, 3 rue de l'Hôtel de Ville
- 20 h 30 – 00 h 00 : dîner de clôture avec animation musicale (Espace Plaisance), tenue correcte exigée (pas de tenue de plage, short, tee-shirt, etc.)

Complément : *la salle des fêtes sera à notre disposition toute la journée, ouverte de 9 h à 10 h 30 et de 19 h à 20 h (pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de se changer) ; merci de noter et de respecter impérativement ces créneaux.*

Hébergement (à la charge des participants).

Les offres d'hébergement (hôtels, mobil-home, gîtes, Airbnb, etc.) sont abondantes dans les environs (Luçon est située à 20 minutes de l'océan. Il n'y a pas d'hôtels à Luçon; un camping 3 étoiles (2,2 km de la cathédrale) y est cependant implanté avec des tarifs négociés (bien préciser AET « tarif spécial »); pour les informations pratiques (équipement, prestations, etc..) se renseigner directement auprès du service réservation (une cinquantaine de mobil-homes sont « pré réservés » aux AET) :

<https://www.camping-apv.com/atlantique/camping-vendee/camping-lucon/domaine-des-guifettes>) ;

Autres sites à consulter :

<https://www.lucon.fr/office-de-tourisme-sud-vendee-littoral/>

<https://www.logishotels.com/hotel/pays-de-la-loire/vendee/hotel-lucon.html>

<https://www.ace-hotel.com> (**49 ch, 16 km), <https://www.hotellemareuillais.com> (**36 ch, 10km)

https://www.gites.fr/gites_lucon , https://www.chambres-hotes.fr/chambres-hotes_lucon

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS 31 mars 2023

Pour faciliter le travail des organisateurs, merci de réserver le plus tôt possible.

Les chèques à l'ordre de section AET Vendée ne seront tirés qu'à partir du 31 mars 2023 (sauf mention de votre part).

Retour inscription à (fiche + chèque signé à l'ordre de « section AET Vendée ») :

- **Jean-Marc Pelletier** (trésorier de la section 85) 545 rue de Tournebride, 85440 Talmont-Saint- Hilaire - tél. 06.74.73.60.14 - courriel : jmy.pelletier@orange.fr
- **ou Jacques Schwoerer** (secrétaire de la section 85), 33 rue du Stade, « Le Plein Air », 85430 Aubigny-les-Clouzeaux, tél. 06.78.66.44.62 courriel : jacquesschwoerer@yahoo.fr,

Infos hébergement (mobil-home , autres,)

. Contact Presse, Mairie, VIP :

, Gilles Gamba (président de la section AET 85), 06 65 54 73 49

Référent siège : Jean-Pierre Pillard, 06 50 31 21 09

Courriel : siege@ancienfantdetroupe.org